



ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2026-174

PORTANT RÉGLEMENTATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT DES VÉHICULES « place de l'Eglise »

Le Maire de la commune d'Avoilles-Limouzine (Vienne),

- VU** la loi 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 07 janvier 1983,
- VU** le Code de la Route et notamment les articles R1, R53.2, R225 et R225.1,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213.1 à L2213.5,
- VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, quatrième partie – signalisation temporaire),
- VU** la demande déposée par l'entreprise STPR sise « route de Confolens – 16490 PLEUVILLE » en date du 08 juillet 2026,

Considérant les travaux de décroûtage du support et préparation pour enrobé (*voir annexe*), il importe de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules afin d'assurer la sécurité des usagers de la route et des employés travaillant sur le site « place de l'Eglise ».

ARRÊTE

ARTICLE 1 – A compter du 15 juillet 2026 et pour toute la durée des travaux, la circulation des véhicules sera réglementée de la façon suivante :

- Interdiction de circuler et de stationner pour les véhicules légers et les poids lourds
- Route barrée et mise en place d'une déviation (*voir plan en annexe*)

ARTICLE 2 – L'interdiction de stationner ne s'applique pas :

- Aux véhicules et engins dédiés à la réalisation et contrôle des travaux
- Aux véhicules des forces de l'ordre et des services d'urgences

ARTICLE 3 – La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle quatrième partie – signalisation de prescription – sera mise en place par les soins de l'entreprise STPR, chargée de l'exécution des travaux.

ARTICLE 4 – Le présent arrêté sera publié et affiché, dans la commune d'AVAILLES-LIMOUZINE.

ARTICLE 5 – MM Le Secrétaire de la Commune d'AVAILLES-LIMOUZINE,
STPR sise « route de Confolens – 16490 PLEUVILLE »

Les riverains concernés

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation leur sera adressée ainsi qu'à :

Monsieur le Maire de la commune d'AVAILLES-LIMOUZINE,

Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de LUSSAC-LES-CHATEAUX

Fait à Availles-Limouzine, le 09 juillet 2026

Jean-Michel NIVET

Maire d'Availles-Limouzine



Annexe :

Travaux de décroûtage du support et préparation pour enrobé « place de l'Eglise »

7755582-DA-42766422



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Ministère chargé des transports	Demande d'arrêté de police de la circulation Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1 Gestionnaires des réseaux routiers	 N° 14024*01
	Le demandeur Particulier ☐ Service public ☐ Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐ Entreprise ☒	
Nom : <u>Grimaud</u> Prénom : <u>Luc</u> Dénomination : <u>STPR (STE DE TP ET RURAUX)</u> Représenté par : Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : <u>ROUTE DE CONFOLENS</u> Code postal <u>16490</u> Localité : <u>PLEUVILLE</u> Pays : <u>FRANCE</u> Téléphone <u>0673494005</u> Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : Courriel : <u>luc.grimaud@scop-stpr.com</u>		
Si le bénéficiaire est différent du demandeur Nom : <u>STPR (STE DE TP ET RURAUX)</u> Prénom : <u>Grimaud Luc</u> Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : <u>ROUTE DE CONFOLENS</u> Code postal <u>16490</u> Localité : <u>PLEUVILLE</u> Pays : <u>FRANCE</u> Téléphone <u>0673494005</u> Indiquez l'indicatif pour le pays étranger Courriel : <u>luc.grimaud@scop-stpr.com</u>		
Localisation du site concerné par la demande Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n° Hors agglomération ☐ En agglomération ☒ Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : <u>Place de l'église</u> Code postal <u>86460</u> Localité : <u>Availles-Limouzine</u>		
Nature et date des travaux Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence : Description des travaux : <u>Décroûtage du support et préparation pour enrobé</u> Date prévue de début des travaux : <u>15/07/2026</u> Durée des travaux (en jours calendaires) : <u>8</u>		
Réglementation souhaitée Durée de la réglementation (en jours calendaires) <u>15</u> Date de début de réglementation <u>13/07/2026</u> Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐ Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐ Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☒ Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐ Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☐ Restriction de chaussée : Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s)		

Interdiction de :

Circuler	Stationner	Dépasser
Véhicules légers ☒	véhicules légers ☒	véhicules légers ☐
poids lourds ☒	poids lourds ☒	poids lourds ☐

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Déviations autour de la place de l'église

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒ Une entreprise spécialité ☐

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone : Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} ☐ Schéma de signalisation ☒

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : Pleuville Le : 08/07/2026

Nom : BARRIER Prénom : Qualité :

